



Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion

Quatrième trimestre de 2009

Le présent rapport de gestion décrit nos activités, notre rendement et notre situation financière pour le trimestre et la période de douze mois terminés le 31 décembre 2009 par rapport aux périodes correspondantes de 2008. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes les accompagnant publiés en 2009, ainsi que nos états financiers consolidés vérifiés et les notes les accompagnant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et les rapports de gestion connexes. Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens. Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »).

Dans le présent document, à moins d'indication contraire, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales. En préparant ce document, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'à la date du présent rapport de gestion, soit le 3 février 2010, sauf indication contraire.

De l'information additionnelle à notre égard et à l'égard du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le « Fonds »), y compris les rapports annuels et trimestriels, les compléments d'information, les notices annuelles et les circulaires d'information, se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web du Fonds, à l'adresse www.bellaliant.ca, ou sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective qui a trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs. Les informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur nos attentes, nos plans et nos priorités pour 2010 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur nos prévisions et nos estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur nos opinions et les hypothèses relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes au 3 février 2010. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par des termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs de risque pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : l'intensification de la concurrence; notre capacité à mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; la dépendance envers les systèmes; l'évolution de la technologie; les charges d'exploitation et les dépenses en immobilisations requises; la demande pour nos services; les relations avec BCE Inc. (« BCE ») et Bell Canada; la capitalisation des régimes de retraite; l'évolution de la réglementation; la dépendance envers les principaux fournisseurs; le risque d'illiquidité et le risque de financement; les clauses restrictives relatives à la dette et autres; les droits de gouvernance de BCE; la dépendance à l'égard du personnel clé et les relations de travail; les

éventualités de nature juridique et les modifications apportées aux lois; la dépendance du Fonds envers les distributions que nous lui versons; les taux de change, l'évolution des taux de change et la modification des règles fiscales pour les fiducies de revenu. Certains de ces facteurs de risque sont presque totalement indépendants de notre volonté. En outre, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses relativement aux informations prospectives dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats financiers et d'exploitation et aux opérations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces hypothèses et facteurs de risque, entre autres. Si l'un de ces facteurs de risque avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournies sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits que nous avons prévus se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. À moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ni de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ni à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque information prospective que ce soit.

Veuillez également consulter la rubrique intitulée « Renseignements prospectifs » de notre communiqué de presse daté du 3 février 2010 portant sur les résultats financiers de 2009 et les prévisions financières pour 2010 du Fonds et de Placements Bell Aliant, s.e.c., qui se trouve aux adresses www.bellaliant.ca et www.sedar.com.

Nos activités

Nous sommes l'un des plus grands fournisseurs nord-américains de services de communications régionales et, à ce titre, nous offrons des services innovateurs d'information, de communications et de technologie avancée à environ 5,3 millions de Canadiens au Canada atlantique, en Ontario et au Québec.

Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (« Bell Aliant, s.e.c. »), par Télébec, société en commandite (« Télébec ») et par NorthernTel, société en commandite (« NorthernTel »). Nous exerçons nos activités au sein d'un seul secteur isolable, ce qui traduit la façon dont nous sommes organisés et gérés aux fins de la planification et de l'évaluation du rendement ainsi que de la prise de décisions en matière de répartition des ressources.

Contexte dans lequel nous exerçons nos activités

État de la concurrence

La source de concurrence la plus vive à laquelle nous faisons face provient encore des entreprises de câblodistribution qui élargissent leur zone de services locaux et qui offrent des forfaits sur nos territoires de desserte. Le chevauchement de ces zones de couverture de la concurrence s'est accru pour atteindre environ 67 % des foyers de notre territoire à la fin de 2009, soit 10 points de pourcentage de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. Nous prévoyons que les entreprises de câblodistribution continueront d'amoinrir graduellement notre part de marché pour les services locaux et interurbains de transmission de la voix et, dans une moindre mesure, pour les services Internet. Nous nous attendons aussi à un élargissement additionnel de la zone de couverture et à une intensification de la concurrence. En revanche, nous prévoyons que notre part de marché pour les services de télévision augmentera par rapport à celle des entreprises de câblodistribution, car notre zone de couverture pour ces services s'élargit.

Pour lutter contre cette pression exercée par les concurrents, nous continuons de nous engager à offrir un service à la clientèle, un choix et des installations de la plus grande qualité à nos clients. Nous améliorons continuellement nos produits et nos services, nous faisons la promotion de notre *Forfait économique*^{MC} et de nos offres groupées et nous collaborons avec les clients de façon à fournir des solutions novatrices et complètes. Nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés. Nous exerçons nos activités en nous concentrant de façon manifeste et constante sur la réalisation fructueuse de nos objectifs stratégiques. Veuillez vous reporter aux réalisations présentées à la rubrique « Stratégie » pour obtenir plus de détails.

Contexte réglementaire

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités en vertu de la *Loi sur les télécommunications* et de la *Loi sur la radiodiffusion*. Nous participons fréquemment aux processus de consultation publique qui mènent à ces décisions en soumettant des exposés, des opinions et des commentaires au CRTC. Nous collaborons également avec d'autres représentants du secteur et parties intéressées pour réclamer la réforme de la réglementation que nous estimons nécessaire et justifiée, tout en nous prononçant contre les parties qui souhaitent voir s'alourdir le fardeau réglementaire imposé à notre secteur d'activité.

Pour une analyse détaillée, veuillez vous reporter à la rubrique « Modifications réglementaires ».

Conversion en société

Par suite des modifications annoncées précédemment par le gouvernement fédéral à l'égard de la loi fiscale, à compter du 1^{er} janvier 2011, le Fonds sera imposé comme s'il était une société. Une opération serait requise pour faire passer le Fonds d'une fiducie de revenu à une société (l'« opération de conversion »). Nous prévoyons qu'une opération de conversion sera recommandée aux porteurs de parts du Fonds, laquelle s'accompagnerait d'un échange à imposition différée de parts du Fonds contre des actions de société en vertu des règles de conversion promulguées le 12 mars 2009. Nous prévoyons que l'opération de conversion prendra effet le 1^{er} janvier 2011 ou avant cette date et nous étudions attentivement les circonstances particulières et les possibilités qui s'offrent à nous dans le but de déterminer la meilleure façon de structurer la conversion. Les détails des conditions et du processus de conversion ainsi que de la politique de dividende qui devrait être mise de l'avant sont en cours d'établissement et devraient être publiés en mai 2010. Le vote des porteurs de parts sur l'opération de conversion devrait avoir lieu lors de l'assemblée générale annuelle de 2010 du Fonds, prévue le 16 juin 2010. Nous continuons d'étudier les stratégies liées aux affectations des liquidités et à la politique à adopter, en matière de dividendes, suivant la conversion. L'objectif du Fonds est de fournir un ratio de distribution élevé et durable aux actionnaires à la suite de la conversion. Bien qu'une diminution des distributions actuelles soit à prévoir, pour les investisseurs individuels assujettis à l'impôt, les dividendes versés par une société sont imposés à des taux inférieurs aux distributions versées par le Fonds à titre

de confiance de revenu. Par conséquent, après une conversion en société, on peut s'attendre à ce que le mécanisme de crédit d'impôt pour dividendes atténue, dans une large mesure, l'incidence après impôts d'une diminution des dividendes pour ces investisseurs. Nous ne nous attendons pas à ce que ces mesures de conversion aient une incidence sur notre modèle d'affaires ou sur nos plans d'exploitation.

Revue du quatrième trimestre

Sommaire des résultats

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de douze mois ²		
	2009	2008 ²	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Produits d'exploitation	785,6 \$	803,2 \$	(2,2)	3 174,2 \$	3 246,3 \$	(2,2)
BAIIA ¹	365,6 \$	365,6 \$	–	1 466,4 \$	1 450,3 \$	1,1
Bénéfice d'exploitation	142,9 \$	112,7 \$	26,8	621,6 \$	600,5 \$	3,5
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	95,1 \$	81,0 \$	17,4	373,0 \$	336,6 \$	10,8
Perte nette liée aux activités abandonnées	(2,5) \$	(1,0) \$	n.s.	(16,8) \$	(14,4) \$	16,7
Bénéfice net	92,6 \$	80,0 \$	15,8	356,2 \$	322,2 \$	10,6

n.s. non significatif

1. Le BAIIA est une mesure financière non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.
2. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia et de nos activités de xwave New England.

Les produits d'exploitation ont diminué de 2,2 %, ou 17,6 M\$, au quatrième trimestre de 2009 et de 2,2 %, ou 72,1 M\$, en 2009, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2008. Les produits tirés des services locaux et interurbains continuent de diminuer, principalement en raison des pertes au profit des concurrents et du remplacement par d'autres services. Les autres produits ont également diminué en 2009, principalement en raison de la baisse des produits d'exploitation tirés de l'impartition qui découle du rapatriement, par Bell Mobilité, d'activités que nous exerçons en 2008. De plus, nous avons enregistré une baisse des produits d'exploitation tirés des ventes de produits, de la location et du travail à la commande. Ces baisses ont été contrebalancées en partie par la croissance des produits d'exploitation tirés des services de données, des services sans fil et des services de technologie de l'information (« TI »). L'augmentation de nos produits d'exploitation tirés des services de données et des services sans fil est principalement attribuable à l'accroissement de nos clientèles des services Internet et des services sans fil. Les produits d'exploitation tirés de l'ensemble des services de TI ont augmenté au quatrième trimestre de 2009, et ont été relativement constants sur une base annuelle. Au cours du quatrième trimestre de 2009, les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI ont connu une croissance solide, ce qui a contrebalancé la baisse des produits d'exploitation tirés des services de TI au cours de l'exercice. Veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Résultats d'exploitation » pour obtenir plus de détails.

Grâce à l'accent que nous mettons continuellement sur la gestion des coûts et sur la productivité, nous avons réduit les charges d'exploitation, de telle sorte que le BAIIA pour le quatrième trimestre de 2009 est demeuré stable par rapport au quatrième trimestre de 2008, malgré la baisse des produits d'exploitation. Sur douze mois, le BAIIA a augmenté de 1,1 %, ou 16,1 M\$, par rapport à 2008. La plus grande partie de l'augmentation du BAIIA découle des réductions de coûts liés à la main-d'œuvre et des autres mesures de compressions de coûts.

Au quatrième trimestre de 2009, nous avons accru notre bénéfice d'exploitation de 26,8 %, ou 30,2 M\$, par rapport au quatrième trimestre de 2008. La croissance du bénéfice d'exploitation d'un trimestre à l'autre découle de la croissance stable du BAIIA et de diminutions des frais de restructuration et autres frais et de l'amortissement, lesquelles ont été en partie contrebalancées par une augmentation de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux. La diminution de l'amortissement s'explique par les ajustements liés à la conclusion de l'analyse de la durée de vie des actifs et à une répartition de prix d'achat qui ont été pris en compte au quatrième trimestre de 2008. Nous avons constaté un montant moins élevé de frais de restructuration et autres frais au quatrième trimestre de 2009 en raison du calendrier d'application des mesures de restructuration. Notre coût des services rendus au cours de la période a diminué d'un trimestre à l'autre; toutefois, au quatrième trimestre de 2008, nous avons comptabilisé la contrepassation d'une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite, ce qui a entraîné une augmentation globale de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux par rapport à cette période. Pour l'ensemble de l'exercice, le bénéfice d'exploitation a augmenté de 3,5 %, ou 21,1 M\$, par rapport à 2008 en raison de l'augmentation du BAIIA ainsi que de la diminution des frais de restructuration et autres frais, partiellement contrebalancées par une augmentation de l'amortissement, qui découle de la durée de vie utile plus courte de nos actifs amortissables, et par la hausse de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux.

Au quatrième trimestre de 2009, le bénéfice net a augmenté de 12,6 M\$, ou 15,8 %, par rapport au quatrième trimestre de 2008. Cette augmentation d'un trimestre à l'autre s'explique par la hausse de 14,1 M\$ du bénéfice net lié aux activités poursuivies, contrebalancée par l'augmentation de 1,5 M\$ de la perte nette liée aux activités abandonnées. Pour l'ensemble de l'exercice, le bénéfice net a augmenté de 34,0 M\$, ou 10,6 %, par rapport à 2008, ce qui tient compte d'une augmentation de 36,4 M\$ du bénéfice net lié aux activités poursuivies, laquelle a été réduite par une augmentation de 2,4 M\$ de la perte nette liée aux activités abandonnées.

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté au quatrième trimestre de 2009 ainsi que pour l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2008, principalement en raison d'une augmentation du bénéfice d'exploitation et d'une hausse des économies d'impôts sur les bénéfices, lesquelles ont été contrebalancées en partie par la hausse correspondante de la quote-part du bénéfice des porteurs sans contrôle en 2009 par rapport à 2008. De plus, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a été touché négativement, en 2009, par une perte liée aux instruments financiers dérivés de 13,3 M\$ qui découle du règlement de swaps de taux d'intérêt fixe-variable dans le cadre du remboursement de notre dette à taux variable en mai 2009.

La perte nette liée aux activités abandonnées a augmenté en 2009 principalement en raison de la comptabilisation d'une perte de 11,4 M\$ liée au classement d'Innovatia Inc. (« Innovatia ») dans les activités abandonnées au troisième trimestre de 2009. La vente de la totalité des actions d'Innovatia a été finalisée le 1^{er} novembre 2009. En 2008, la perte nette liée aux activités abandonnées pour l'ensemble de l'exercice reflétait également une perte de 10,7 M\$ liée aux activités d'Atlantic Mobility Products (« AMP »), principalement en raison d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 11,2 M\$.

Liquidités distribuables

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables pour les trimestres et les périodes de douze mois terminés les 31 décembre 2009 et 2008. Le tableau présente également des renseignements supplémentaires sur les liens entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, le bénéfice net et les distributions en espèces déclarées. Étant donné que nos activités soutiennent en définitive les distributions aux porteurs de parts du Fonds, les liquidités distribuables combinent notre rendement au chapitre des liquidités et celui du Fonds.

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de douze mois ⁴		
	2009	2008 ⁴	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	332,1 \$	355,1 \$	(6,5)	1 135,6 \$	1 249,3 \$	(9,1)
<i>Ajouter (déduire) : Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds et aux activités abandonnées</i>	(3,1)	2,8	n.s.	(29,7)	(1,3)	n.s.
Dépenses en immobilisations	(121,1)	(167,0)	27,5	(464,8)	(526,9)	11,8
Liquidités distribuables normalisées ¹	207,9 \$	190,9 \$	8,9	641,1 \$	721,1 \$	(11,1)
<i>Ajouter (déduire) : Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts</i>	(28,8)	(44,8)	(35,7)	119,8	(13,2)	n.s.
Autres ajustements	3,4	0,1	n.s.	12,5	7,7	62,3
Liquidités distribuables ¹	182,5 \$	146,2 \$	24,8	773,4 \$	715,6 \$	8,1
Bénéfice net	92,6 \$	80,0 \$	15,8	356,2 \$	322,2 \$	10,6
Distributions en espèces déclarées ²	165,1 \$	164,8 \$	0,2	660,2 \$	657,9 \$	0,3
Excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur les distributions en espèces déclarées ³	163,9 \$	193,1 \$	(15,1)	445,7 \$	590,1 \$	(24,5)
Excédent (insuffisance) du bénéfice net par rapport aux distributions en espèces déclarées	(72,5) \$	(84,8) \$	14,5	(304,0) \$	(335,7) \$	9,4

n.s. non significatif

1. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour une définition et pour un rapprochement complet des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables.
2. Les distributions en espèces déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.
3. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les flux de trésorerie générés par le Fonds et les activités abandonnées.
4. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia et de nos activités de xwave New England.

Les liquidités distribuables normalisées du quatrième trimestre de 2009 se sont chiffrées à 207,9 M\$, soit une hausse de 17,0 M\$, ou 8,9 %, par rapport au trimestre correspondant de 2008. L'augmentation d'un trimestre à l'autre reflète une diminution de 45,9 M\$ des dépenses en immobilisations, contrebalancée par une diminution de 23,0 M\$ de nos flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation et par une diminution de 5,9 M\$ des flux de trésorerie provenant du Fonds et de nos activités abandonnées. En 2009, les liquidités distribuables normalisées ont diminué de 80,0 M\$, ou 11,1 %, par rapport à 2008, en raison d'une diminution de 113,7 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et d'une diminution de 28,4 M\$ des liquidités distribuables normalisées liées au Fonds et aux activités abandonnées, contrebalancées par la baisse de 62,1 M\$ des dépenses en immobilisations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Sommaire des flux de trésorerie » pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations.

Contrairement à celui des liquidités distribuables normalisées, notre calcul des liquidités distribuables exclut les variations du fonds de roulement, les frais de restructuration et certains autres éléments que nous finançons au moyen de réserves de liquidités ou d'emprunts à court terme. Selon ce calcul, les liquidités distribuables, qui se sont établies à 182,5 M\$ au quatrième trimestre de 2009, ont augmenté de 36,3 M\$, ou 24,8 %, par rapport au trimestre correspondant de 2008. L'augmentation est principalement attribuable à la baisse de 45,9 M\$ des dépenses en immobilisations, qui n'a été que partiellement contrebalancée par une augmentation de 7,6 M\$ du montant net des autres charges, y compris la baisse des intérêts créditeurs, la hausse du coût lié au retrait d'actifs et les coûts liés à la création d'une nouvelle image engagés en 2009. Les liquidités distribuables, qui se sont établies à 773,4 M\$ pour l'ensemble de l'exercice 2009, représentent une augmentation de 57,8 M\$, ou 8,1 %, par rapport à 2008, essentiellement liée à la croissance du BAIIA et à la baisse des dépenses en immobilisations, contrebalancées par la baisse des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées.

Au cours du quatrième trimestre de 2009, les distributions en espèces déclarées se sont établies à 165,1 M\$, ou 90,5 % des liquidités distribuables, comparativement à 164,8 M\$, ou 112,7 % des liquidités distribuables, au trimestre correspondant de 2008. Des fluctuations trimestrielles de cet ordre dans le ratio de distribution lié aux liquidités distribuables ne sont pas inhabituelles étant donné le moment où surviennent les dépenses en immobilisations au cours de l'exercice; les distributions en espèces déclarées obéissent en effet à des cibles annuelles et non trimestrielles. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les distributions en espèces déclarées se sont établies à 660,2 M\$, ou 85,4 % des liquidités distribuables, comparativement à 657,9 M\$, ou 91,9 %, en 2008. La diminution du ratio de distribution lié aux liquidités distribuables pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2009 est imputable à la stabilité du niveau des distributions par rapport à 2008, alors que les liquidités distribuables ont augmenté tant au quatrième trimestre que pour l'exercice 2009 par rapport aux périodes correspondantes de 2008.

Stratégie

Notre stratégie pour 2009 mettait à profit nos stratégies passées et les succès que nous avons connus au cours des derniers exercices. En 2010, nous continuerons de nous concentrer sur la réalisation de nos cinq objectifs stratégiques :

1. Améliorer l'expérience client;
2. Fidéliser notre clientèle;
3. Accroître nos services à large bande;
4. Établir une nouvelle structure de coûts;
5. Mobiliser nos employés.

Points saillants de nos réalisations stratégiques au quatrième trimestre de 2009

Améliorer l'expérience client

Au quatrième trimestre de 2009, nous avons continué d'améliorer notre service à la clientèle grâce à des offres de service bonifiées et à des processus, des outils et de la formation améliorés. Plus particulièrement, au cours du trimestre, nous avons amélioré la fonctionnalité libre-service afin de faciliter l'achat et la personnalisation en ligne des *Forfaits Économiques^{MC}*, ainsi que l'accès à davantage d'options supplémentaires et de mises à niveau, notamment la télévision haute définition (« HD »), les choix de services interurbains, les fonctions du service Internet et, pour les clients de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, les services de fibre optique jusqu'au domicile (« *FibreOP^{MC}* »).

Les services Jour même ou lendemain et Installation express, qui ont été lancés plus tôt en 2009, continuent de gagner en popularité. Un certain nombre d'améliorations ont été mises en œuvre au cours du trimestre, notamment l'offre d'un service d'installations complètes aux clients qui commandent plusieurs services et à tous nos anciens clients qui optent à nouveau pour nos services Internet.

Fidéliser notre clientèle

Notre plus grande priorité demeure la fidélisation de nos clients devant l'intensification continue de la concurrence. Pour cette raison, nous avons apporté des améliorations en vue d'accroître le caractère concurrentiel de notre portefeuille de produits, notamment en augmentant les capacités du service Internet haute vitesse, en améliorant le courrier électronique, en augmentant le nombre de canaux HD et en étendant la disponibilité des forfaits d'appels interurbains illimités. Le lancement de quatre nouveaux *Forfaits Économiques^{MC}* au quatrième trimestre de 2009 nous a permis de présenter des offres concurrentielles et nous a fourni des outils additionnels pour fidéliser la clientèle et susciter sa loyauté, en mettant l'accent sur la valeur de nos produits et services.

Accroître nos services à large bande

Au cours du quatrième trimestre de 2009, nous avons continué de commercialiser et de vendre les services *FibreOP^{MC}* à Fredericton et avons atteint nos cibles de ventes. L'élargissement de notre zone de couverture liée au service *FibreOP^{MC}* s'est poursuivi, alors qu'environ 25 000 foyers de Fredericton bénéficient de cette nouvelle technologie. Nous prévoyons que l'ensemble des résidents et des entreprises de Fredericton et de Saint John, au Nouveau-Brunswick, auront accès au service *FibreOP^{MC}* d'ici le milieu de l'exercice 2010. Au cours du trimestre, les nouveaux clients du service *FibreOP^{MC}* se sont vu offrir pour les Fêtes un incitatif qui incluait une TVHD. En outre, nous avons annoncé l'arrivée, au début de 2010, de la prochaine génération du service Internet *FibreOP^{MC}* qui présentera une vitesse de téléchargement en amont atteignant jusqu'à 60 mégabits par seconde (« Mbs ») et une capacité de téléchargement en aval de 15 Mbs.

Nous avons continué d'élargir notre zone de couverture du service à large bande et y avons ajouté 20 000 foyers au cours du quatrième trimestre de 2009, ce qui a porté notre couverture à plus de 77 % des foyers de notre territoire.

Au cours du quatrième trimestre de 2009, notre service Télé Bell Aliant a été rehaussé grâce aux améliorations apportées à la fonctionnalité du guide des canaux et aux mises à niveau du logiciel du noyau.

Établir une nouvelle structure de coûts

Au quatrième trimestre de 2009, nous avons poursuivi nos efforts pour gérer les coûts de la main-d'œuvre, renégocier les contrats des fournisseurs, lancer une nouvelle technologie et contrôler les dépenses discrétionnaires. En octobre, nous avons annoncé que nous revoyions la conception de notre modèle de centres d'appels au Canada atlantique, afin de simplifier davantage l'expérience client, d'accroître les ventes et le rendement du service à la clientèle, d'améliorer la formation des employés et de diminuer nos charges d'exploitation. D'ici le milieu du mois d'avril 2010, nous réduirons le nombre de centres d'appels, le faisant passer de 16 à 5, soit l'échelle nécessaire pour exercer nos activités de façon plus efficiente et concurrentielle. Nous avons également offert des ententes de retraite limitées additionnelles à des employés syndiqués, ce qui constituait la prorogation d'un programme dont ont pu profiter les employés admissibles du Canada atlantique plus tôt cette année. Poursuivant cette initiative, le 2 février 2010, nous avons annoncé une autre occasion de retraite limitée visant certains employés admissibles en Ontario et au Québec.

Une autre réussite importante du trimestre comprenait le lancement d'une nouvelle plateforme de messagerie vocale sur protocole IP (« IP »), qui a donné lieu à des économies de coûts à long terme permanentes de même qu'à des améliorations du service à la clientèle.

Résultats d'exploitation

Notre rendement financier est évalué au moyen des liquidités distribuables, des produits d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice d'exploitation.

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de douze mois ²		
	2009	2008 ²	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Services locaux et d'accès	336,0 \$	350,5 \$	(4,1)	1 356,9 \$	1 406,3 \$	(3,5)
Services de données	212,8	208,7	2,0	828,0	798,7	3,7
Services interurbains	100,4	109,8	(8,6)	423,9	452,3	(6,3)
Services de technologies de l'information	66,7	58,4	14,2	304,7	303,3	0,5
Services sans fil	23,5	21,5	9,3	88,8	80,8	9,9
Autres produits	46,2	54,3	(14,9)	171,9	204,9	(16,1)
Produits d'exploitation	785,6 \$	803,2 \$	(2,2)	3 174,2 \$	3 246,3 \$	(2,2)
Charges d'exploitation	420,0	437,6	(4,0)	1 707,8	1 796,0	(4,9)
BAIIA ¹	365,6 \$	365,6 \$	–	1 466,4 \$	1 450,3 \$	1,1
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	20,4	3,6	n.s.	85,1	78,2	8,8
Amortissement	184,2	189,0	(2,5)	715,0	711,3	0,5
Frais de restructuration et autres frais	18,1	60,3	(70,0)	44,7	60,3	(25,9)
Bénéfice d'exploitation	142,9 \$	112,7 \$	26,8	621,6 \$	600,5 \$	3,5
Autres charges (produits)	(0,8)	(4,4)	81,8	11,4	(2,4)	n.s.
Intérêts débiteurs	41,9	40,0	4,7	158,4	157,2	0,8
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(24,0)	(17,2)	39,5	(56,1)	(22,0)	n.s.
Part des porteurs sans contrôle	30,7	13,3	n.s.	134,9	131,1	2,9
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	95,1 \$	81,0 \$	17,4	373,0 \$	336,6 \$	10,8
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(2,5)	(1,0)	n.s.	(16,8)	(14,4)	(16,7)
Bénéfice net	92,6 \$	80,0 \$	15,8	356,2 \$	322,2 \$	10,6

n.s. non significatif

1. Le BAIIA est une mesure financière non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

2. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia et de nos activités de xwave New England.

Produits d'exploitation

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent essentiellement de la prestation des services d'accès au réseau (« SAR »), ainsi que des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau. Bien que le nombre total de clients des SAR au 31 décembre 2009 ait diminué de 5,0 % par rapport au 31 décembre 2008, nous avons pu limiter à 4,1 %, ou 14,5 M\$, pour le quatrième trimestre de 2009 et à 3,5 %, ou 49,4 M\$, en 2009, la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès par rapport aux périodes correspondantes de 2008. La diminution des produits d'exploitation a continué d'être atténuée par des programmes visant la fidélisation de nos clients à valeur élevée, des augmentations de prix et de nouvelles percées sur le plan des fonctions de service.

Au 31 décembre 2009, le nombre de clients résidentiels des SAR était inférieur de 5,8 % au nombre enregistré au 31 décembre 2008, et le nombre de clients d'affaires des SAR était inférieur de 3,5 % pour la même période. Dans notre marché résidentiel, nous continuons d'enregistrer des pertes au profit des concurrents en raison de l'intensification de la concurrence et de l'élargissement de la zone de couverture des concurrents du secteur de la câblodistribution, ainsi que du remplacement par d'autres services comme les services sans fil et les services voix sur IP. De plus, la récession a affaibli le marché et a ralenti le rythme des nouvelles installations au cours de l'exercice. La diminution du nombre de clients d'affaires des SAR est essentiellement imputable à la migration continue des lignes découlant de la perte d'un contrat conclu avec le gouvernement fédéral en 2008, contrebalancée dans une certaine mesure par l'obtention de quelques contrats avec des gouvernements provinciaux. Sur une base trimestrielle, la baisse a diminué au quatrième trimestre de 2009 par rapport à 2008, alors que nous connaissions des fermetures dans le secteur des ressources et des débranchements en raison de la fin des élections fédérales, ce qui avait entraîné des diminutions plus marquées au quatrième trimestre de 2008.

Services de données

Les produits d'exploitation tirés des services de données proviennent de la prestation de services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, des services gérés ainsi que des services et des applications améliorés comme les services de sécurité, d'accès commuté rapide et de Tél Bell Aliant. Au quatrième trimestre de 2009, les produits d'exploitation tirés de ces services ont augmenté de 2,0 %, ou 4,1 M\$, par rapport au quatrième trimestre de 2008, essentiellement en raison de la croissance de 7,2 %, ou 7,3 M\$, des produits d'exploitation tirés des services Internet. La baisse compensatoire s'explique en partie par les ventes importantes de produits au quatrième trimestre de 2008 découlant du placement dans le réseau de transport amélioré de Bell Mobilité, lesquelles ne se sont pas reproduites en 2009. En 2009, les produits d'exploitation tirés des services de données ont augmenté de 3,7 %, ou 29,3 M\$, par rapport à 2008 et les produits d'exploitation tirés des services Internet ont augmenté de 9,9 %, ou 38,4 M\$.

Au 31 décembre 2009, le nombre de clients du service Internet haute vitesse avait augmenté de 7,0 % par rapport au 31 décembre 2008, une croissance ayant été observée sur le marché tant résidentiel que d'affaires. Au quatrième trimestre de 2009, il y a aussi eu un ajustement non récurrent de 2 030 abonnés à la suite d'un examen détaillé de nos registres et de nos définitions. Compte non tenu de cet ajustement, le nombre de clients du service Internet haute vitesse a augmenté de 6,7 % sur une base annuelle. Nous avons connu une forte croissance du nombre de clients des services Internet haute vitesse; toutefois, le taux de croissance en 2009 par rapport à 2008 a diminué conformément à la tendance reflétée dans tout le secteur. Nous avons atténué cette baisse du taux de croissance par la commercialisation de services à valeur accrue à l'intention des clients et par des hausses de prix ciblées, ce qui s'est traduit par une augmentation des PEMC tirés des services Internet haute vitesse résidentiels. Au quatrième trimestre de 2009, ces mesures ont permis une augmentation de 0,62 \$, ou 1,7 %, des PEMC, qui se sont établis à 37,58 \$. Pour 2009, ils ont augmenté de 1,62 \$, ou 4,5 %, pour s'établir à 37,63 \$, par rapport aux périodes correspondantes de 2008.

Services interurbains

Les produits d'exploitation tirés des services interurbains, lesquels proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants, ont diminué de 8,6 %, ou 9,4 M\$, au quatrième trimestre de 2009 et de 6,3 %, ou 28,4 M\$, en 2009, par rapport aux périodes correspondantes de 2008. La diminution des produits d'exploitation tirés des services interurbains s'explique par un recul du nombre de minutes d'appels interurbains et des produits d'exploitation moyens par minute. Le recul de 4,6 % du nombre de minutes d'appels interurbains pour le trimestre et de 4,1 % pour l'exercice est imputable aux pertes de clients et au remplacement par les services de courriel, de téléphonie cellulaire et les services IP. Le recul de 4,3 % des produits d'exploitation moyens par minute pour le trimestre, et de 2,1 % pour l'exercice, est imputable aux baisses de prix, principalement pour nos grandes entreprises clientes, et à la tendance soutenue des clients à passer d'un service basé sur le tarif à la minute à un forfait illimité ou à utilisation étendue à prix fixe.

Services de technologies de l'information

Les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI proviennent principalement de notre division *xwave*, par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, des services de consultation en TI et des solutions matérielles visant du matériel et des logiciels. Au total, les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI ont augmenté de 14,2 %, ou 8,3 M\$, au quatrième trimestre de 2009 et de 0,5 %, ou 1,4 M\$, en 2009, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2008. Bien que le total des produits d'exploitation tirés des activités de TI ait augmenté au quatrième trimestre de 2009 et qu'il soit demeuré relativement stable sur douze mois, les sources de produits d'exploitation ont manifestement changé, la croissance des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI ayant contrebalancé la diminution des produits d'exploitation tirés des services de TI. Les importantes ventes de produits liés aux TI aux premier et quatrième trimestres de 2009 ont contribué à l'augmentation des produits tirés des solutions matérielles de TI par rapport à 2008. La diminution des produits d'exploitation tirés des services de TI au quatrième trimestre et pour l'ensemble de l'exercice reflète un ralentissement de la croissance des nouvelles activités imputable en partie à une diminution de l'approvisionnement des clients du secteur public et à la comptabilisation, au premier trimestre de 2008, de produits d'exploitation tirés des services de TI liés à un projet de TI d'envergure dans le secteur des soins de santé au Québec qui avaient auparavant été reportés.

Services sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire de réseaux numériques sans fil des territoires que Télébec, NorthernTel et Kenora Municipal Telephone Services (« KMTS ») desservent au Québec et en Ontario. Les produits d'exploitation ont augmenté de 9,3 %, ou 2,0 M\$, au quatrième trimestre de 2009 et de 9,9 %, ou 8,0 M\$, pour l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2008. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de 6,2 % du nombre de clients des services sans fil au 31 décembre 2009 par rapport au 31 décembre 2008, et à la hausse de 2,8 %, ou 1,71 \$, des PEMC pour l'exercice. La croissance des PEMC s'explique surtout par l'augmentation des produits tirés des services de données en itinérance et les percées accrues des fonctions.

Autres produits

Les autres produits sont essentiellement liés à la location et à la vente de terminaux, à la vente d'ordinateurs personnels, à la vente de matériel de télécommunications, au travail à la commande réalisé pour d'importants clients, ainsi qu'aux produits tirés de l'entente d'impartition que nous avons conclue avec Bell Mobilité. Au quatrième trimestre de 2009, les autres produits ont diminué de 14,9 %, ou 8,1 M\$, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2008. Cette diminution d'un trimestre à l'autre comprend une baisse des produits d'exploitation tirés de l'impartition de 1,0 M\$ par suite du rapatriement par Bell Mobilité, en 2008, d'activités que nous exerçons auparavant, une diminution de 3,3 M\$ imputable à la baisse des ventes de produits, une diminution de 2,1 M\$ des produits d'exploitation tirés du travail à la commande et une baisse de 1,2 M\$ des revenus locatifs, lesquelles sont toutes essentiellement imputables à l'affaiblissement de l'économie. Pour l'ensemble de l'exercice, les autres produits ont diminué de 16,1 %, ou 33,0 M\$, principalement en raison de la baisse de 11,5 M\$ des produits d'exploitation tirés de l'impartition, ainsi que de la diminution de 8,7 M\$ des produits d'exploitation tirés des ventes de produits, de la diminution de 9,6 M\$ des produits d'exploitation tirés du travail à la commande et de la diminution de 4,5 M\$ des revenus locatifs.

Charges

Charges d'exploitation

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de douze mois ¹		
	2009	2008 ¹	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Coût des ventes	142,2 \$	133,3 \$	6,7	569,2 \$	542,2 \$	5,0
Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation	138,9	152,1	(8,7)	574,6	637,8	(9,9)
Frais de vente, généraux et d'administration	138,3	150,1	(7,9)	557,7	605,6	(7,9)
Impôts sur le capital	0,6	2,1	(71,4)	6,3	10,4	(39,4)
Charges d'exploitation	420,0 \$	437,6 \$	(4,0)	1 707,8 \$	1 796,0 \$	(4,9)

1. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia et de nos activités de xwave New England.

Au quatrième trimestre de 2009, le coût des ventes a augmenté de 6,7 %, ou 8,9 M\$, par rapport au trimestre correspondant de 2008. Cette augmentation découle des charges liées au contenu visuel associées à un plus grand nombre d'abonnés des services de télévision, ainsi que d'une augmentation du coût des marchandises vendues qui découle de la hausse des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI par rapport à la période correspondante de 2008. Pour l'ensemble de l'exercice 2009, le coût des ventes a augmenté de 5,0 %, ou 27,0 M\$, par rapport à 2008, ce qui reflète une tendance semblable à celle enregistrée au quatrième trimestre de 2009, ainsi que le coût des marchandises vendues de 8,6 M\$ lié à une solution d'accès aux services IP offerte à certains clients des services de gros en 2009.

Les coûts liés aux salaires, aux avantages, à la main-d'œuvre contractuelle et à la consultation ont diminué de 8,7 %, ou 13,2 M\$, au quatrième trimestre de 2009, par rapport au trimestre correspondant de 2008, en raison de la poursuite des mesures favorisant la productivité qui ont été mises en œuvre à la fin de 2008 et au début de 2009 et qui sont liées à la restructuration des effectifs. Pour l'ensemble de l'exercice 2009, les coûts liés à la main-d'œuvre ont diminué de 9,9 %, ou 63,2 M\$, par rapport à 2008, ce qui s'explique par la mise en œuvre de ces mesures favorisant la productivité, par un ajustement non récurrent de 3,0 M\$ au deuxième trimestre de 2009 qui a réduit les charges liées au régime de rémunération incitative à long terme à l'intention de la haute direction et par la constatation, au premier trimestre de 2008, des produits et des charges auparavant reportés liés à un projet de TI dans le secteur des soins de santé au Québec.

Au quatrième trimestre de 2009, les frais de vente, généraux et d'administration ont reculé de 7,9 %, ou 11,8 M\$, par rapport au trimestre correspondant de 2008, principalement en raison des compressions des coûts et de diverses autres réductions de charges. Ces diminutions s'expliquent entre autres par la réduction de la charge au titre des créances douteuses à la suite d'un examen de notre provision pour créances douteuses, par la diminution des charges liées à l'immobilier attribuable aux locaux additionnels laissés vacants au cours du trimestre par suite de la mise en œuvre de programmes de restructuration, ainsi que par la compression d'autres charges comme les honoraires et les autres charges discrétionnaires. Pour l'ensemble de l'exercice 2009, les frais de vente, généraux et d'administration ont diminué de 7,9 %, ou 47,9 M\$, par rapport à 2008, en raison de facteurs semblables à ceux qui ont donné lieu à la diminution d'un trimestre à l'autre, ainsi que de la comptabilisation de coûts de 8,2 M\$ liés au projet de TI dans le secteur des soins de santé au Québec mentionné précédemment et des économies d'un montant net de 5,3 M\$ réalisées dans le cadre des ententes commerciales conclues avec Bell Canada .

Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux

La charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux a augmenté de 16,8 M\$ au quatrième trimestre de 2009 et de 6,9 M\$ en 2009, par rapport aux périodes correspondantes de 2008. Au quatrième trimestre de 2008, en raison des taux d'actualisation des régimes de retraite à prestations déterminées (« RRPD ») et du rendement des actifs, un crédit de 21,4 M\$ a été porté en diminution de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux afin de contrepasser une provision pour moins-value qui avait auparavant été comptabilisée. Aucune provision semblable n'a été comptabilisée en 2009 puisque tous les RRPD accusent actuellement des déficits comptables. Compte non tenu de l'incidence de la contrepassation de la provision pour moins-value en 2008, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux a diminué pour le quatrième trimestre de 2009 et pour l'ensemble de l'exercice, principalement en raison de la baisse des coûts des services rendus au cours de la période. La baisse des coûts des services rendus de la période découle d'une hausse du taux moyen utilisé pour actualiser les obligations au titre de nos RRPD et de nos régimes d'avantages complémentaires de retraite à la fin de 2008, ainsi que du fait que ces régimes comptaient moins d'employés actifs qu'au dernier exercice. En outre, les coûts des régimes de retraite à cotisations déterminées (« RRCD ») ont légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète une diminution du nombre de participants à ces régimes à la suite des mesures de restructuration qui ont été mises en œuvre en 2009.

Amortissement

L'amortissement a diminué de 2,5 %, ou 4,8 M\$, au quatrième trimestre de 2009 et a augmenté de 0,5 %, ou 3,7 M\$, en 2009, par rapport aux périodes correspondantes de 2008. Nous effectuons périodiquement des études sur la durée de vie utile estimative de certaines de nos immobilisations, ce qui se traduit par des variations de l'amortissement. Les études sur la durée de vie des actifs effectuées en 2008 et en 2009 ont entraîné une augmentation de l'amortissement car la durée de vie utile de certains actifs a été réduite. La diminution d'un trimestre à l'autre reflète l'inclusion, au quatrième trimestre de 2008, d'un ajustement de 9,9 M\$ lié à la conclusion des études sur la durée de vie de certains actifs et d'un ajustement de 1,2 M\$ lié à la répartition définitive du coût d'acquisition de KMTS, ce qui a été légèrement contrebalancé par une hausse de 2,4 M\$ de la charge de désactualisation découlant des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au quatrième trimestre de 2009.

Frais de restructuration et autres frais

Les frais de restructuration et autres frais ont diminué de 70,0 %, ou 42,2 M\$, au quatrième trimestre de 2009 et de 25,9 %, ou 15,6 M\$, en 2009, par rapport aux périodes correspondantes de 2008. Au quatrième trimestre de 2008, nous avons amorcé des mesures favorisant la productivité et commencé à apporter des modifications à la structure de coûts, ce qui entraînera une réduction d'environ 15 % de la taille de notre équipe de direction, et nous avons constaté des frais de restructuration connexes de 60,3 M\$. Nous avons poursuivi l'application des mesures favorisant la productivité en 2009 et, tout au long de l'exercice, nous avons offert plusieurs programmes d'encouragement à la retraite anticipée à un nombre limité de nos employés syndiqués du Canada atlantique, de l'Ontario et du Québec. En outre, au troisième trimestre de 2009, nous avons annoncé un plan qui vise à consolider certains centres d'appels au Canada atlantique. Les employés syndiqués qui travaillent dans les centres d'appels touchés ont reçu une offre de réinstallation dans les centres d'appels qui poursuivent leurs activités. Par suite de nos mesures de restructuration en 2009, nous avons constaté des frais de restructuration de 34,9 M\$, dont une tranche de 9,5 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2009 et une tranche de 0,8 M\$ était liée aux activités abandonnées. Nous avons également comptabilisé, au quatrième trimestre de 2009, un montant de 6,8 M\$ lié à une variation de la charge à payer estimative relative au programme de restructuration de 2008. De plus, les frais de restructuration et autres frais comprennent les frais de création d'une nouvelle image et autres frais de 2,1 M\$ au quatrième trimestre de 2009 et de 3,8 M\$ en 2009. Le 2 février 2010, nous avons annoncé une autre occasion de retraite limitée visant des employés syndiqués, pour laquelle des frais de restructuration seront comptabilisés au premier trimestre de 2010.

Autres charges (produits)

Les autres produits ont diminué de 3,6 M\$ au quatrième trimestre de 2009 par rapport au trimestre correspondant de 2008. Pour l'ensemble de l'exercice 2009, les autres charges se sont établies à 11,4 M\$ comparativement à d'autres produits de 2,4 M\$ pour la période correspondante de 2008. L'augmentation des autres charges d'un exercice à l'autre tient compte d'un montant de 13,3 M\$ reclassé du poste Autres éléments du résultat étendu et découle de la tranche non constatée auparavant des pertes nettes sur les couvertures de taux d'intérêt qui ont été réglées au deuxième trimestre de 2009.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs ont augmenté de 4,7 %, ou 1,9 M\$, au quatrième trimestre de 2009 et de 0,8 %, ou 1,2 M\$, en 2009, par rapport aux périodes correspondantes de 2008. L'augmentation découle essentiellement de la hausse des taux d'intérêt enregistrés dans le cadre du refinancement d'un montant de 350,0 M\$ de la dette à court terme et au moyen de l'émission de billets à moyen terme à taux fixe en mai 2009. Le total de nos niveaux d'emprunt a augmenté de 1,3 %, ou 36,6 M\$, d'un exercice à l'autre, principalement en raison de nouvelles obligations au titre de contrats de location-acquisition de 25,0 M\$ conclus en 2009.

Économie d'impôts sur les bénéfices

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Le bénéfice imposable réalisé par les sociétés en commandite n'est pas assujéti à l'impôt au niveau des sociétés en commandite; il est plutôt attribué directement à leurs associés respectifs. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en sociétés par actions dont le bénéfice imposable est assujéti à l'impôt. Au quatrième trimestre de 2009, l'économie d'impôts sur les bénéfices a augmenté de 39,5 %, ou 6,8 M\$, par rapport à la période correspondante de 2008. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse de 15,5 M\$ de l'économie d'impôts futurs en 2009 en raison d'une diminution des taux d'imposition prévus par la loi, contrebalancée par une hausse de 4,5 M\$ de l'économie d'impôts futurs en 2008, laquelle découlait de la baisse des bénéfices avant impôts au quatrième trimestre de 2008 imputable à l'augmentation des frais de restructuration, et par une hausse de 3,6 M\$ de l'économie d'impôts exigibles au quatrième trimestre de 2008 lors du règlement de questions de vérification de l'exercice précédent. Pour l'ensemble de l'exercice, l'économie d'impôts sur les bénéfices a augmenté de 34,1 M\$ par rapport à la période correspondante de 2008, principalement en raison d'une hausse de 32,0 M\$ de l'économie d'impôts sur les bénéfices en 2009 en raison d'une diminution des taux d'imposition prévus par la loi.

Part des porteurs sans contrôle

La part des porteurs sans contrôle dans nos résultats représente la participation de 37,9 % de Bell Canada dans notre filiale, Bell Aliant, s.e.c. (34,9 % sur la base des distributions en espèces proportionnelles). Les distributions par part attribuables et versées à Bell Canada sont égales, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds à ses porteurs de parts. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions en espèces de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada chaque trimestre.

La part des porteurs sans contrôle dans nos résultats a augmenté de 17,4 M\$ au quatrième trimestre de 2009 et de 3,8 M\$ en 2009, par rapport aux périodes correspondantes de 2008. Ces importantes augmentations correspondent à l'augmentation du bénéfice net de Bell Aliant, s.e.c. pour chaque période.

Perte nette liée aux activités abandonnées

Les activités abandonnées en 2009 reflètent les résultats d'exploitation d'Innovatia, de xwave New England Corp. (« xwave New England ») et des actifs de nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale (« DSA »), alors que les activités abandonnées de 2008 reflètent les résultats d'exploitation d'AMP. La perte nette liée aux activités abandonnées a augmenté de 1,5 M\$ au quatrième trimestre de 2009 et de 2,4 M\$ en 2009, par rapport aux périodes correspondantes de 2008.

Au cours du quatrième trimestre de 2009, nous avons conclu une opération visant la vente de la totalité des actions en circulation d'Innovatia. Un produit de 1,5 M\$ et une perte à la vente de 1,5 M\$ ont été constatés au cours du trimestre, en lien avec Innovatia.

Au cours du quatrième trimestre de 2009, nous avons également conclu une opération visant la vente de la totalité des actions en circulation d'AMP, et des montants négligeables ont été comptabilisés au titre du produit obtenu et de la perte à la vente. En 2008, AMP a entraîné une perte liée aux activités abandonnées de 10,7 M\$, principalement en raison d'une réduction de valeur de 11,2 M\$ de l'écart d'acquisition comptabilisée au premier trimestre de 2008.

Principales données financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées par trimestre pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle n'est pas vérifiée, mais a été préparée de la même façon que nos états financiers consolidés annuels.

Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 31 décembre (en millions de dollars, à l'exception des montants par part)	2009				2008 ³			
	T4	T3	T2 ³	T1 ³	T4	T3	T2	T1
Produits d'exploitation	785,6 \$	785,8 \$	784,5 \$	818,3 \$	803,2 \$	806,6 \$	806,8 \$	829,7 \$
BAIIA ¹	365,6 \$	374,9 \$	367,2 \$	358,7 \$	365,6 \$	371,0 \$	360,4 \$	353,3 \$
Bénéfice d'exploitation	142,9 \$	163,7 \$	164,5 \$	150,5 \$	112,7 \$	171,3 \$	161,8 \$	154,7 \$
Bénéfice net (perte nette) :								
Activités poursuivies	95,1 \$	98,8 \$	94,7 \$	84,4 \$	81,0 \$	95,1 \$	85,0 \$	75,5 \$
Activités abandonnées	(2,5)	(7,0)	(5,4)	(1,9)	(1,0)	(1,6)	(0,6)	(11,2)
Bénéfice net	92,6 \$	91,8 \$	89,3 \$	82,5 \$	80,0 \$	93,5 \$	84,4 \$	64,3 \$
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par part :								
Activités poursuivies	0,59 \$	0,62 \$	0,59 \$	0,53 \$	0,50 \$	0,59 \$	0,53 \$	0,47 \$
Activités abandonnées	(0,01)	(0,05)	(0,03)	(0,02)	–	(0,01)	–	(0,07)
Bénéfice de base et dilué par part	0,58 \$	0,57 \$	0,56 \$	0,51 \$	0,50 \$	0,58 \$	0,53 \$	0,40 \$
Liquidités distribuables ¹	182,5 \$	207,8 \$	186,6 \$	196,5 \$	146,2 \$	179,3 \$	183,3 \$	206,8 \$
Distributions en espèces déclarées ²	165,1 \$	165,1 \$	165,1 \$	164,9 \$	164,8 \$	164,9 \$	164,9 \$	163,3 \$

1. Le BAIIA et les liquidités distribuables sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.
2. Les distributions en espèces déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds aux porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. à Bell Canada et à BCE sur les parts échangeables en parts du Fonds.
3. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia et de nos activités de xwave New England.

Les résultats d'exploitation trimestriels reflètent les opérations et tendances importantes suivantes :

- De façon générale, les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès et des services interurbains, ainsi que les autres produits ont diminué au cours des huit derniers trimestres, alors que les produits d'exploitation tirés des services de données et des services sans fil ont augmenté. Les produits d'exploitation tirés des activités de TI peuvent varier d'un trimestre à l'autre selon le moment et la répartition des ventes de services de TI et de solutions matérielles de TI. Le premier trimestre de chaque exercice est généralement marqué par des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI supérieurs provenant de clients du secteur public.
- Des mesures de restructuration ont été entreprises en 2008 : une charge de 60,3 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre afin de mettre en place une nouvelle structure organisationnelle. Pour faire progresser nos mesures favorisant la productivité en 2009, créer une structure de coûts plus efficiente et améliorer notre service à la clientèle, nous avons offert un programme d'encouragement à la retraite anticipée à un nombre limité de nos employés syndiqués du Canada atlantique, de l'Ontario et du Québec et nous avons annoncé la consolidation opérationnelle de certains centres d'appels du Canada atlantique. Nous avons constaté des frais de restructuration liés à ces mesures de 9,3 M\$, de 2,6 M\$, de 13,0 M\$ et de 16,0 M\$ au premier, au deuxième, au troisième et au quatrième trimestres de 2009, respectivement, pour un total de 40,9 M\$ pour l'exercice. Par suite de ces mesures de restructuration, les coûts liés aux salaires, aux avantages, à la main-d'œuvre contractuelle et aux services-conseils ont diminué de 63,2 M\$, ou 9,9 %, en 2009 par rapport à 2008.
- Les mesures de compression des coûts et autres réductions de charges mises en œuvre en 2009 en vue de réaliser nos objectifs stratégiques ont donné lieu à une diminution de 47,9 M\$, ou 7,9 %, des frais de vente, généraux et d'administration en 2009 par rapport à 2008.
- Nous avons comptabilisé une réduction de valeur de 11,2 M\$ de l'écart d'acquisition au titre d'AMP au cours du premier trimestre de 2008, inscrite dans le résultat net lié aux activités abandonnées. L'opération visant la vente de la totalité des actions en circulation a été conclue le 1^{er} décembre 2009 et des montants négligeables ont été comptabilisés au titre du produit reçu et de la perte à la vente.
- Le 1^{er} mai 2009, nous avons conclu une convention d'achat d'actifs aux termes de laquelle CAE Professional Services (Canada) Inc. (« CAE ») allait acquérir nos activités de DSA, qui étaient exercées sous la marque xwave. Le produit à la conclusion de la vente s'est établi à 16,3 M\$ en espèces et à 7,6 M\$ en débiteurs de CAE liés à des ajustements du bilan après la clôture de l'opération, et un produit additionnel de 8,5 M\$ conditionnel à la concrétisation de certains événements futurs a été enregistré, pour un produit total pouvant atteindre 32,4 M\$. Un gain à la vente de 1,7 M\$ a été comptabilisé au deuxième trimestre de 2009, lequel a été pris en compte dans le résultat net lié aux activités abandonnées.
- Le 1^{er} juin 2009, nous avons conclu une convention d'achat d'actions visant l'acquisition par Solutions Abilis Inc. de la totalité des actions en circulation de xwave New England. Le produit à la clôture s'est chiffré à 4,9 M\$, ce qui s'est traduit par la constatation d'une perte à la vente de 3,5 M\$.
- Le 1^{er} novembre 2009, nous avons conclu un accord d'achat d'actions en vertu duquel les cadres supérieurs d'Innovatia ont acquis la totalité de ses actions en circulation. En prévision de la cession, nous avons comptabilisé une réduction de valeur de 6,1 M\$ de l'actif net au troisième trimestre de 2009. Le produit à la clôture s'est chiffré à 1,5 M\$, ce qui s'est traduit par la constatation d'une perte à la vente de 1,5 M\$.

Des détails sur nos résultats du quatrième trimestre de 2009 sont présentés tout au long du présent document. Des renseignements additionnels sur nos résultats des trimestres précédents figurent dans les états financiers et les rapports de gestion trimestriels qui s'y rapportent, qui sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.bellaliant.ca et qui ont été déposés sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Gestion des finances et du capital

Sommaire des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de douze mois ¹		
	2009	2008 ¹	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :						
Activités d'exploitation	332,1 \$	355,1 \$	(6,5)	1 135,6 \$	1 249,3 \$	(9,1)
Activités de financement	(210,8)	(202,6)	(4,0)	(669,2)	(729,7)	8,3
Activités d'investissement	(120,5)	(165,6)	27,2	(462,4)	(551,7)	16,2
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	0,8 \$	(13,1) \$	n.s.	4,0 \$	(32,1) \$	n.s.
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	(1,1)	2,8	n.s.	8,5	(1,4)	n.s.
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie de la période	(0,3) \$	(10,3) \$	n.s.	12,5 \$	(33,5) \$	n.s.

n.s. non significatif

1. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia et de nos activités de xwave New England.

Nous avons enregistré des sorties nettes de 0,3 M\$ au quatrième trimestre de 2009, comparativement à 10,3 M\$ au trimestre correspondant de 2008. Pour l'ensemble de l'exercice 2009, nous avons enregistré des rentrées nettes de 12,5 M\$, comparativement à des sorties nettes de 33,5 M\$ en 2008. L'augmentation de 46,0 M\$ des flux de trésorerie en 2009 incluait une hausse de 9,9 M\$ des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées. L'augmentation reflète essentiellement le produit, contrebalancé par les pertes nettes d'exploitation, réalisé à la vente d'Innovatia au quatrième trimestre de 2009 et de nos activités de DSA et de xwave New England plus tôt au cours de l'exercice.

Activités d'exploitation

Au quatrième trimestre de 2009, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 23,0 M\$, ou 6,5 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2008. Le bénéfice net lié aux activités poursuivies, déduction faite des ajustements hors trésorerie, a augmenté de 32,2 M\$ mais a été plus que contrebalancé par une diminution de 43,4 M\$ des flux de trésorerie dégagés par les variations des actifs et des passifs d'exploitation, ou fonds de roulement, et par une augmentation de 11,8 M\$ de la capitalisation des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite. La diminution des flux de trésorerie dégagés par les variations du fonds de roulement découle principalement de la variation des frais de restructuration comptabilisés, lesquels ont donné lieu à une augmentation de 53,1 M\$ des variations du fonds de roulement du quatrième trimestre de 2008, comparativement à une augmentation de 9,3 M\$ pour la période correspondante de 2009. Pour l'ensemble de l'exercice 2009, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 113,7 M\$, soit une baisse de 9,1 % par rapport à 2008 qui s'explique par le fait que l'augmentation de 21,1 M\$ du bénéfice net lié aux activités poursuivies, déduction faite des ajustements hors trésorerie, a été contrebalancée par une diminution de 111,1 M\$ des flux de trésorerie dégagés par les variations du fonds de roulement et par une augmentation de 23,7 M\$ de la capitalisation des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite. La variation annuelle des frais de restructuration comptabilisés a accru de 42,3 M\$ les variations des flux de trésorerie d'exploitation en 2008, comparativement à des sorties nettes liées aux variations du fonds de roulement de 23,9 M\$ en 2009.

L'accent que nous avons mis continuellement sur l'amélioration de la gestion de nos débiteurs liés aux clients a eu une incidence positive sur les flux de trésorerie provenant des variations du fonds de roulement au cours des deux exercices, sauf en ce qui a trait aux variations importantes du fonds de roulement causées par les variations des frais de restructuration à payer. Les flux de trésorerie dégagés par les variations du fonds de roulement se sont chiffrés à 73,1 M\$ au quatrième trimestre de 2009, dont une tranche de 2,3 M\$ découlait d'une diminution des débiteurs, et ils se sont chiffrés à 116,5 M\$ au quatrième trimestre de 2008, dont une tranche de 6,1 M\$ découlait des débiteurs. Généralement, des flux de trésorerie positifs seront également dégagés par les variations du fonds de roulement au quatrième trimestre de l'exercice en raison du moment des paiements d'intérêts au taux nominal sur la dette à long terme et de la réduction des charges payées d'avance qui sont habituellement payées au premier semestre de l'exercice. Au quatrième trimestre de 2009, nous avons dégagé 48,1 M\$ de ces variations du fonds de roulement, comparativement à 43,1 M\$ au quatrième trimestre de 2008.

Pour l'ensemble de l'exercice, les flux de trésorerie dégagés par les variations du fonds de roulement se sont chiffrés à 22,9 M\$ en 2009, comparativement à 134,0 M\$ en 2008. Sur douze mois, une tranche de 49,3 M\$ des flux de trésorerie provenant du fonds de roulement a été dégagée en 2009 grâce à nos efforts en matière de gestion des débiteurs liés aux clients, ce qui a été contrebalancé en partie par la diminution des frais de restructuration à payer de 23,9 M\$. En 2008, nous avons réduit les débiteurs de 74,2 M\$, ce qui s'ajoutait à l'augmentation de 42,3 M\$ des frais de restructuration à payer, à la diminution de 12,2 M\$ des stocks en raison de la fin du recours à AMP comme distributeur exclusif des produits de téléphonie mobile de Bell Canada dans les provinces atlantiques, ainsi qu'à la réduction de 10,1 M\$ des charges reportées en raison des produits et des charges d'un vaste contrat de TI qu'on a commencé à comptabiliser.

Le montant total des cotisations à nos RRPD au quatrième trimestre de 2009 et pour l'ensemble de l'exercice s'est établi à 38,3 M\$ et à 127,7 M\$, respectivement, comparativement à 26,4 M\$ et à 104,4 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2008. En août 2009, nous avons déposé les évaluations actuarielles de nos régimes de retraite que nous devons effectuer pour 2008. Le total de nos cotisations de 2009 dans les régimes est fondé sur les résultats des évaluations déposées, lesquels reflètent une hausse des déficits de capitalisation en raison des conditions du marché enregistrées en 2008. Le total des cotisations pour le quatrième trimestre incluait des paiements de 25,3 M\$ aux fins de la réduction du déficit des régimes, en hausse comparativement à 12,3 M\$ au quatrième trimestre de 2008. Pour l'ensemble de l'exercice, les paiements aux fins de la réduction du déficit se sont chiffrés à 73,8 M\$, comparativement à 49,2 M\$ pour la période correspondante de 2008.

Activités de financement

Au quatrième trimestre de 2009, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté de 8,2 M\$, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2008, et ils ont diminué de 60,5 M\$ en 2009, par rapport à 2008.

Au cours du quatrième trimestre de 2009, nos remboursements nets de la dette (y compris la dette à court terme et la dette à long terme, les effets à payer aux apparentés et les obligations au titre de contrats de location-acquisition) se sont établis à 44,8 M\$, comparativement à 36,5 M\$ au quatrième trimestre de 2008. Nos flux de trésorerie importants au quatrième trimestre nous permettent habituellement d'effectuer un remboursement temporaire sur notre dette à court terme au quatrième trimestre.

En 2009, notre produit net de l'émission de titres d'emprunt s'est chiffré à 11,2 M\$, comparativement à des remboursements nets de 14,8 M\$ pour la période correspondante de 2008. Ces produits et remboursements nets sont essentiellement liés aux fluctuations de nos besoins de financement en espèces à court terme. Le résultat de 2009 tient compte du refinancement d'un montant de 350,0 M\$ de la dette à court terme au moyen de l'émission de billets à moyen terme non garantis au deuxième trimestre de 2009. Des frais d'émission de titres d'emprunt ont été engagés et les billets ont été émis avec escompte pour un produit net de 348,6 M\$. Le produit a été affecté au remboursement d'avances sous forme d'acceptations bancaires de 250,0 M\$ qui étaient en cours en vertu de nos facilités d'exploitation renouvelables ainsi que d'un emprunt à terme non renouvelable de 100,0 M\$. En plus du remboursement de ces obligations à taux variable, nous avons payé un montant en espèces de 15,4 M\$ pour régler nos swaps de taux d'intérêt à taux fixe-variable en cours. Nous avons également remboursé la facilité de crédit bancaire à long terme de 50,0 M\$ qui avait été mise en place au cours du deuxième trimestre de 2008 pour Télébec. Veuillez vous reporter à la rubrique « Financement et liquidités » pour obtenir une description plus détaillée de notre dette à court et à long terme.

Nous avons également affecté un montant de 55,0 M\$ au rachat de créances d'une fiducie de titrisation au premier trimestre de 2008, alors qu'aucun rachat n'a eu lieu en vertu du programme en 2009. Nous augmentons ou diminuons le montant des créances cédées à la fiducie de titrisation en fonction du montant des débiteurs admissibles et de notre évaluation de la rentabilité des opérations en question.

Les activités de financement comprennent également les distributions versées au Fonds et aux porteurs sans contrôle, qui se sont établies à 166,0 M\$ au quatrième trimestre de 2009 et à 166,1 M\$ au trimestre correspondant de 2008. Pour l'ensemble de l'exercice 2009, le total des distributions s'est chiffré à 665,0 M\$, comparativement à 659,9 M\$ en 2008.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 45,1 M\$ au quatrième trimestre de 2009 et de 89,3 M\$ en 2009, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2008.

Au quatrième trimestre de 2009, les dépenses en immobilisations se sont chiffrées à 121,1 M\$, contre 167,0 M\$ au quatrième trimestre de 2008, soit une baisse de 45,9 M\$, ou 27,5 %. Pour l'ensemble de l'exercice 2009, les dépenses en immobilisations ont diminué de 62,1 M\$ par rapport à 2008. La diminution des dépenses en immobilisations pour le quatrième trimestre et pour l'ensemble de l'exercice reflète le moment des projets d'investissement ainsi que la baisse prévue du niveau des dépenses en immobilisations. Les dépenses du quatrième trimestre de 2009 découlaient principalement de la poursuite du déploiement de notre réseau à large bande, alors que celles du quatrième trimestre de 2008 incluaient également notre investissement dans le réseau de fibre optique au Canada atlantique en vue de l'amélioration du réseau de transport de Bell Mobilité. En 2009, nous avons réduit nos dépenses en immobilisations par rapport à 2008 afin de tenir compte d'une priorisation de la rentabilité et du rendement des placements, particulièrement en réduisant les placements dans des projets liés aux TI. Les dépenses en immobilisations représentaient 15,4 % des produits d'exploitation au quatrième trimestre de 2009 et 14,6 % pour 2009, soit un résultat conforme à notre cible révisée de 2009 allant de 13,7 % à 14,7 %.

Au premier trimestre de 2008, nous avons également affecté des flux de trésorerie nets de 28,1 M\$ à l'acquisition des actifs et des activités de KMTS, alors qu'aucun investissement semblable n'a été effectué en 2009.

Financement et liquidités

Sources de liquidités

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un programme de papier commercial et de notre programme de titrisation de créances. Nous prévoyons habituellement tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions et d'autres engagements. Avec la hausse des besoins de capitalisation du déficit des régimes de retraite en 2009, en plus de recourir aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation, nous avons fait appel à notre facilité bancaire liée à la caisse de retraite afin de verser les cotisations nécessaires. L'utilisation de cette facilité de crédit à vocation particulière nous a permis de préserver notre capacité et notre accès à des liquidités aux fins de notre exploitation générale en vertu de nos facilités de crédit renouvelables.

Notre structure du capital est la suivante :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	31 décembre 2009		31 décembre 2008	
Avoir des associés	4 799,4 \$	52,3 %	4 882,9 \$	52,5 %
Part des porteurs sans contrôle	1 587,9	17,3 %	1 662,5	17,8 %
Dette nette	2 792,6	30,4 %	2 768,5	29,7 %
Total du capital	9 179,9 \$	100,0 %	9 313,9 \$	100,0 %

Capital des associés

Nous avons un nombre illimité autorisé de chacune des trois catégories de parts. Nos parts ne sont pas cotées en Bourse. Le nombre de parts émises et en circulation au 31 décembre 2009, qui demeure inchangé par rapport au 31 décembre 2008, s'établit comme suit :

- 28 168 803 parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- 132 367 606 parts de société en commandite de catégorie 2;
- 54 000 parts de commandité.

Dette

Nous avons des billets à moyen terme non garantis de premier rang en circulation d'un montant total de 2,6 G\$ aux termes de l'acte de fiducie de Bell Aliant, s.e.c. daté du 14 septembre 2006. Le 28 avril 2009, nous avons déposé un nouveau prospectus préalable de base visant des billets à moyen terme qui couvrira les émissions futures de billets à moyen terme pour une autre période de 25 mois. En mai 2009, nous avons émis des billets à moyen terme de 350,0 M\$ qui portent intérêt à 6,29 % par année et qui arriveront à échéance le 17 février 2015.

Depuis le 31 décembre 2008, nous avons diminué de 63,2 M\$ les montants qui peuvent être prélevés sur nos facilités de crédit d'exploitation à court terme, pour les établir à 1 121,9 M\$. Les facilités de lettres de crédit réservées ont diminué de 57,4 M\$ principalement en raison des facilités soutenant des contrats qui ont été transférés dans le cadre de la vente des activités de DSA en 2009; la facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite a été amputée de 2,4 M\$ lorsque les lettres de crédit soutenant l'échéancier de capitalisation du déficit de solvabilité sur une période de dix ans de certains de nos régimes de retraite ont été réduites; les lignes de crédit non engagées ont diminué de 2,4 M\$ et les facilités d'exploitation renouvelables ont diminué de 1,0 M\$. Les montants prélevés de notre facilité liée à la caisse de retraite ont augmenté de 25,0 M\$ du 31 décembre 2008 au 31 décembre 2009, pour s'établir à 40,0 M\$. En plus de ces montants, cette facilité est utilisée pour garantir les lettres de crédit de 130,4 M\$ conclues pour soutenir les mesures d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes adoptées par certains de nos RRPD. Nous maintenons par ailleurs un programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$ soutenu par le montant inutilisé de nos facilités d'exploitation renouvelables. Aux 31 décembre 2009 et 2008, il n'y avait pas de papier commercial en cours.

Nos facilités de crédit sont assorties de dispositions et de clauses restrictives usuelles qui, si elles ne sont pas respectées, pourraient déclencher un cas de manquement. L'accès continu à nos facilités de crédit dans des conditions d'exploitation normales n'est pas assujéti au maintien d'une cote de crédit précise. Toutefois, l'applicabilité de certaines clauses restrictives dépend du maintien de cotes de crédit de qualité. Par exemple, nous pourrions devoir respecter une nouvelle clause concernant le ratio financier et être obligés de limiter les distributions si nos cotes de crédit étaient ramenées à un niveau inférieur à celui d'une cote de crédit de qualité (soit un niveau généralement inférieur à « BBB »). De plus, certaines facilités stipulent qu'un cas de manquement survient en cas de changement de contrôle si une entité autre que BCE ou Bell Canada obtient le contrôle de notre entreprise, de même que dans le cas où nos cotes de crédit seraient ramenées à un niveau inférieur à celui d'une cote de crédit de qualité.

Besoins en liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour le quatrième trimestre de 2009 consistaient en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, en une capitalisation des régimes de retraite, en des remboursements sur la dette à court et à long terme et en des paiements relatifs à d'autres engagements. Les besoins de 2010 devraient être semblables. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Les besoins de liquidités annuels pour effectuer les distributions aux porteurs de parts du Fonds ainsi que les distributions au prorata à l'intention de BCE et de Bell Canada à l'égard des parts de société en commandite échangeables devraient s'établir environ entre 660 M\$ et 665 M\$ pour 2010.
- Les dépenses en immobilisations de 2009 représentaient 14,6 % des produits d'exploitation. Nous prévoyons que les dépenses en immobilisations de 2010 représenteront entre 14,0 % et 15,0 % des produits d'exploitation. Veuillez vous reporter à la rubrique « Cibles » pour obtenir une analyse supplémentaire de l'intensité du capital.
- Nous remboursons la dette à court et à long terme selon ses modalités. Nous nous assurons que des montants peuvent être prélevés en tout temps de nos facilités d'exploitation renouvelables en vue de soutenir les émissions de papier commercial. Aucun montant important au titre de la dette à long terme ne viendra à échéance en 2010.

- Tous nos régimes de retraite à prestations déterminées accusent un déficit de capitalisation. En 2009, le rendement au titre de l'actif des régimes de retraite a considérablement dépassé notre rendement prévu. Toutefois, nous prévoyons que les taux d'actualisation utilisés pour calculer notre passif au titre du déficit de capitalisation au 31 décembre 2009 seront inférieurs à ceux utilisés au 31 décembre 2008. De plus, nos déficits de capitalisation au 31 décembre 2009 refléteront une tranche de nos pertes de 2008 sur le marché des titres de participation qui ont été reportées en 2009 grâce à des mécanismes acceptés de nivellement. Par conséquent, nous estimons que la capitalisation de notre déficit pour 2010 s'établira environ entre 80 M\$ et 110 M\$. Ces estimations ne tiennent pas compte de toute incidence possible de la nouvelle loi sur les régimes de retraite qui a été proposée par le gouvernement fédéral à la fin du mois d'octobre 2009. Nous continuerons d'évaluer son incidence sur nos régimes à mesure que nous obtiendrons plus d'information.
- Les mesures de restructuration annoncées en 2009 et en 2008 devraient se traduire par l'utilisation de liquidités d'un montant d'environ 41 M\$ au cours de l'exercice 2010.
- Les liquidités serviront aussi à faire face à d'autres engagements, notamment ceux relatifs aux contrats de location-exploitation et d'approvisionnement de matériel et d'autres infrastructures de réseau.

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau ainsi que divers contrats d'approvisionnement aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada. Plus de détails portant sur ces engagements sont présentés aux notes 21 et 24 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et aux notes correspondantes de nos états financiers consolidés intermédiaires trimestriels non vérifiés publiés en 2009, lesquelles sont intégrées par renvoi aux présentes.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention d'achat et de vente renouvelable, certaines créances à une fiducie de titrisation. Au cours du quatrième trimestre de 2009, notre produit net en espèces s'est établi à 165,0 M\$, soit un montant inchangé par rapport au 31 décembre 2008. Plus de détails au sujet de ces conventions sont présentés aux notes 1 et 3 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, lesquelles sont intégrées par renvoi aux présentes.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt associés à notre dette à court et à long terme ou à des engagements fermes précis. Plus de détails sur notre utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 15 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, lesquelles sont intégrées par renvoi aux présentes.

Opérations entre apparentés

Nos principaux apparentés demeurent BCE, Bell Canada et le Fonds. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 24 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi qu'aux notes correspondantes de nos états financiers consolidés intermédiaires trimestriels non vérifiés publiés en 2009, lesquelles sont intégrées par renvoi aux présentes.

Principales conventions comptables

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous formulons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, sauf en ce qui concerne l'adoption d'une nouvelle norme comptable portant sur l'écart d'acquisition et les actifs incorporels.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, nous avons adopté le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), qui donne des directives sur la gestion, la comptabilisation, la présentation et les informations à fournir relativement à ces actifs. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence importante sur nos activités ni sur notre information financière.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables (le « CNC ») de l'ICCA procède de façon régulière à la modification de normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

L'ICCA a publié le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises », parallèlement au chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », et au chapitre 1602, intitulé « Participations sans contrôle ». Le chapitre 1582, qui remplace le chapitre 1581, établit des normes pour l'évaluation d'un regroupement d'entreprises ainsi que pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charges. Le chapitre 1601, qui a remplacé le chapitre 1600, reporte les directives actuelles à l'égard des aspects de la préparation des états financiers consolidés après une acquisition, sauf en ce qui a trait aux aspects qui traitent d'une participation sans contrôle. Le chapitre 1602 établit des normes pour le traitement d'une participation sans contrôle après une acquisition découlant d'un regroupement d'entreprises. Les nouvelles normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, et l'adoption anticipée est autorisée. Nous procédons actuellement à l'évaluation de l'incidence des nouvelles normes sur nos états financiers consolidés.

Normes internationales d'information financière (les « IFRS »)

Le CNC a confirmé qu'il harmoniserait complètement les PCGR du Canada avec les IFRS à compter du 1^{er} janvier 2011 pour les entités ayant l'obligation publique de rendre des comptes. Le passage se fera au cours d'une période transitoire, certaines normes devant être adoptées avant 2011 et les autres, à la date même de la transition. L'International Accounting Standards Board continue de faire évoluer les IFRS; c'est pourquoi il faut s'attendre à ce que le texte des normes, à la date de transition, soit différent de sa version actuelle.

Comme il est présenté dans notre rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, nous avons élaboré une démarche en quatre étapes pour effectuer le passage aux IFRS :

Première étape - sensibilisation et évaluation initiale

Deuxième étape - évaluation détaillée

Troisième étape - élaboration

Quatrième étape - mise en œuvre

Nous avons procédé à la compilation et à l'analyse des renseignements obtenus au cours de l'étape d'évaluation détaillée et nous avons présenté nos conclusions et recommandations préliminaires relatives aux choix pertinents en matière de conventions comptables à notre comité de vérification au deuxième trimestre de 2009. Nous continuerons d'affiner ces choix de conventions comptables à mesure que nous poursuivrons nos efforts de conversion et que les normes IFRS évolueront. Au cours du premier trimestre de 2009, nous avons commencé à concevoir les modifications à apporter aux processus opérationnels, notamment aux systèmes de TI et de traitement des données ainsi qu'aux systèmes de contrôle interne à l'égard de l'information financière, et nous avons entrepris l'élaboration et le maintien d'un système de deux registres parallèles pour 2010. Ayant terminé l'étape de l'élaboration à la fin du deuxième trimestre de 2009, nous avons commencé à effectuer les essais des modifications proposées en ce qui a trait à la conception des systèmes au cours du troisième et du quatrième trimestres de 2009. Ces étapes incluent la conception d'un processus de double présentation de l'information pour 2010 et des modifications des systèmes de TI en ce qui a trait aux immobilisations corporelles. Notre évaluation de ces modifications des systèmes et des processus a été menée à terme avec succès en 2009 et nous procédons actuellement à l'étape de la mise en œuvre. Nous prévoyons que l'étape de la mise en œuvre se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2010.

Notre équipe responsable du passage aux IFRS présente régulièrement à son comité directeur et au comité de vérification des rapports portant sur l'état d'avancement de la conversion. La direction, les employés touchés et les parties prenantes internes et externes reçoivent également de l'information et de la formation de façon continue. Nous avons affecté des ressources suffisantes à notre projet de conversion, nous avons engagé des conseillers externes et nous collaborons avec notre groupe de contrôles de l'entreprise ainsi qu'avec nos vérificateurs internes et externes. Nous prévoyons réaliser toutes les étapes importantes prévues selon notre plan au fur et à mesure du déploiement de nos efforts de conversion.

Cette information est présentée afin de permettre aux investisseurs et à toute autre personne de mieux comprendre notre plan de conversion aux IFRS et l'incidence possible de cette conversion sur, notamment, nos états financiers et nos mesures du rendement d'exploitation. Toutefois, les lecteurs sont priés de noter que l'utilisation de cette information à toute autre fin pourrait ne pas être appropriée. Cette information reflète également nos plus récentes hypothèses et attentes; certaines circonstances, comme des changements aux IFRS, aux règles et à la conjoncture, pourraient entraîner des variations quant à ces hypothèses et attentes.

À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de déterminer de façon définitive l'incidence quantitative et qualitative de notre adoption future des IFRS; elle pourrait toutefois être importante. En nous fondant sur nos travaux effectués jusqu'à ce jour, nous sommes d'avis que les éléments qui subiront la plus importante incidence financière et/ou opérationnelle seront les avantages sociaux futurs, les impôts sur les bénéfices, les immobilisations corporelles et la conception et le maintien de systèmes parallèles en vue de la double présentation de l'information exigée pour 2010. D'autres renseignements seront fournis à mesure que nous nous rapprocherons de la date de conversion.

Modifications réglementaires

Les modifications apportées à la réglementation au quatrième trimestre de 2009 et jusqu'au 3 février 2010 inclusivement qui ont ou pourraient avoir une incidence importante sur nos activités sont les suivantes :

Disponibilité des services d'accès de nouvelle génération

Compte tenu des nombreuses décisions du CRTC et des appels devant le gouverneur en conseil, le CRTC est tenu de statuer sur de nombreuses questions relatives aux services de gros avant le 1^{er} septembre 2010. Une instance avec comparution devrait commencer en mai 2010 et comprendra l'examen de la question de la disponibilité des services DSL de gros à des vitesses équivalentes aux services de détail des titulaires (équivalence de vitesse). Cette instance comprendra aussi l'examen de la pertinence de mandater l'accès à tout nouveau type d'infrastructure d'accès à Internet. Finalement, le Conseil examinera si la question des obligations respectives en matière de services de gros imposées aux entreprises de téléphone titulaires et aux entreprises de câblodistribution est équitable ou représente un désavantage concurrentiel. Le Conseil examinera si ces obligations en matière de services de gros :

- 1) diminueraient indûment les incitatifs à investir dans une nouvelle infrastructure réseau;
- 2) sont nécessaires pour permettre une concurrence suffisante pour protéger l'intérêt des utilisateurs;
- 3) compromettent indûment la capacité des entreprises de téléphones titulaires d'offrir de nouveaux services combinés tels que les services d'IPTV.

Cette instance introduit la possibilité que nous nous voyions imposer de nouvelles obligations en matière de services de gros ou que les tarifs de certains services de gros puissent être abaissés à l'avenir. Ni l'une ni l'autre de ces possibilités n'aurait un effet rétroactif sur les tarifs ou les produits d'exploitation actuels. Les décisions du Conseil relativement à ces questions pourraient toutefois nous obliger à modifier nos stratégies d'investissement, de même que nos pratiques commerciales, nos prix et nos plans relatifs à nos activités de détail et de gros.

Gestion du trafic

Le 20 novembre 2008, le CRTC a publié l'Avis public de télécom 2008-19, dans lequel il amorçait une procédure qui vise à examiner les pratiques de gestion du trafic Internet pour les services Internet de détail et de gros. Le CRTC a demandé des observations, avec justifications à l'appui, sur les changements de la consommation de la bande passante qui peuvent mener à une congestion du réseau; sur les pratiques techniques ou économiques de gestion du trafic Internet qui sont actuellement disponibles ou qui pourraient être élaborées dans l'avenir; ainsi que sur l'incidence de ces pratiques sur les utilisateurs finals. De plus, le CRTC a examiné le caractère approprié de la mise en œuvre de mesures réglementaires liées à la gestion du trafic Internet par les fournisseurs de services Internet (les « FSI »).

Dans sa décision publiée le 21 octobre 2009, le CRTC a maintenu la flexibilité des FSI de gérer leurs réseaux et il a établi certaines exigences de transparence. Le CRTC a approuvé l'utilisation de pratiques de gestion du trafic Internet de nature technique, notamment les pratiques de gestion du trafic Internet liées à des applications précises comme celles que nous utilisons dans le territoire où nous exerçons des activités en Ontario et au Québec; a encouragé l'utilisation de pratiques de nature économique de gestion du trafic Internet comme la facturation fondée sur l'utilisation; a établi un cadre selon lequel les plaintes futures relatives à la gestion du trafic seront évaluées et a établi certaines exigences de préavis et de confidentialité.

Examen des tarifs liés aux services de structures de soutènement

En août 2009, le CRTC a amorcé une instance en vue de réviser les tarifs liés aux services de structures de soutènement des grandes entreprises de services locaux titulaires (« ESLT ») et a déclaré que les tarifs actuels liés aux services de structures de soutènement de chaque ESLT étaient approuvés de façon provisoire, avec prise d'effet à la date de l'avis du CRTC. Dans le cadre de cette instance, les tarifs que les concurrents doivent payer aux ESLT comme nous pour louer de l'espace sur les poteaux et les canalisations enterrées détenus par les ESLT seront révisés. Les tarifs liés aux services de structures de soutènement actuels devraient augmenter en raison de l'augmentation des frais depuis la dernière révision, laquelle date de 1993, mais il y a également un léger risque qu'ils diminuent. Une décision est attendue au quatrième trimestre de 2010, après quoi les nouveaux tarifs pourront être appliqués rétroactivement aux concurrents à partir de la date de l'approbation provisoire.

Instance visant l'examen de l'accès aux services de télécommunications de base et d'autres questions

Selon les données de 2009 le concernant, le CRTC maintient un régime de subvention de contribution de 208 M\$ afin de soutenir les services locaux dans les zones de desserte à coût élevé (c.-à-d. les régions rurales et éloignées). Cette subvention est financée grâce à un impôt sur les produits d'exploitation dans le secteur, lequel a été établi à 0,81 % des produits d'exploitation tirés des services de télécommunications admissibles en 2009. Bien que Bell Aliant retire des liquidités du fonds de subvention de contribution, elle verse également des cotisations au fonds. Le 28 janvier 2010, le CRTC a amorcé une instance visant l'examen des questions liées à l'accès aux services de télécommunications de base. L'instance comprendra un examen de l'obligation d'offrir les services, de l'objectif des services de base et du régime de subvention de contribution liés aux services locaux. Le CRTC réexaminera également les cadres de la concurrence dans les services locaux et de la transférabilité des numéros de services sans fil dans les territoires des petites ESLT. Finalement, comme les services de données sans fil bénéficiaient d'une abstention complète de la réglementation des services de détail et de gros en 1996, le CRTC examinera s'il serait approprié de modifier le cadre d'abstention de la réglementation des services de données sans fil afin que les lignes directrices établies dans l'instance liée à la gestion du trafic Internet s'appliquent aux fournisseurs de services sans fil.

L'instance inclura une audience de deux semaines qui devrait commencer le 25 octobre 2010. La conclusion de cette instance pourrait donner lieu à des modifications de divers régimes réglementaires, notamment des modifications du régime de subvention, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les activités et les résultats financiers de Bell Aliant. Une décision devrait être rendue au premier trimestre de 2011.

Radiodiffusion

Dans sa décision d'octobre 2008 (l'« avis public de radiodiffusion 2008-100 »), le CRTC a rejeté la proposition de tarifs de distribution des radiodiffuseurs en direct, laquelle aurait obligé les exploitants de services par câble et par satellite à payer pour le droit de transmettre leurs signaux locaux. Toutefois, le CRTC a établi que les exploitants de services par câble et par satellite devront contribuer pour 1,0 % de leurs produits d'exploitation annuels à un nouveau fonds, appelé Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (« FAPL »), administré par un tiers indépendant.

Le 27 mars 2009, le CRTC a annoncé qu'il réexaminerait le FAPL dans le cadre de sa consultation sur les renouvellements de licences des stations de télévision privées traditionnelles, afin de déterminer si la contribution de 1,0 % apporterait un soutien suffisant à la programmation locale dans les marchés à l'extérieur des grandes régions urbaines, tant à court qu'à long terme. À la même date, le CRTC a annoncé qu'il se pencherait de nouveau sur les tarifs de distribution pour les signaux locaux dans le cadre de son processus de renouvellement des licences au printemps 2010. Le 6 juillet 2009, avant la mise en œuvre du FAPL, le CRTC a publié une décision dans laquelle il augmentait cette contribution à 1,5 % et établissait que les fonds dégagés par les contributions au FAPL ne doivent pas nécessairement être affectés à une programmation locale additionnelle par les stations de télévision. Le CRTC a de plus annoncé qu'il entreprendrait également un examen des seuils de contribution au FAPL au cours d'une audience publique en septembre 2009, après quoi le CRTC a indiqué qu'il était prêt à ramener la contribution au FAPL à 1,0 % à compter de 2010. Il n'existe aucune assurance que le seuil de contribution au FAPL sera réduit, maintenu ou augmenté.

Le 6 juillet 2009, le CRTC a aussi décidé qu'il serait approprié que les radiodiffuseurs en direct soient indemnisés pour la « valeur » de leurs signaux traditionnels. Cette forme de compensation est communément appelée « tarifs de distribution », mais le CRTC utilise l'expression « valeur des signaux ». Aux termes de la proposition, tous les distributeurs de services de télévision, y compris Bell Télé et Télé Bell Aliant, devraient verser une compensation aux radiodiffuseurs traditionnels pour la distribution de leurs signaux. Le 11 août 2009, le CRTC a modifié sa décision du 6 juillet 2009 et a annoncé qu'il tiendrait une instance publique visant à étudier la pertinence des tarifs de distribution (valeur des signaux) et, si tel est le cas, la manière de les mettre en application. Cette question était à l'ordre du jour d'une audience publique du CRTC en novembre 2009. Une décision devrait être rendue au cours du premier trimestre de 2010.

Le 16 septembre 2009, le gouverneur en conseil a publié une ordonnance selon laquelle le CRTC devait tenir une audience publique et faire des recommandations sur l'opportunité des tarifs de distribution (valeur des signaux), en tenant compte de l'incidence que les tarifs de distribution (valeur des signaux) auraient sur le caractère abordable des services de télévision par câble et par satellite, ainsi que de l'incidence des tarifs de distribution (valeur des signaux) sur le secteur de la radiodiffusion. L'audience du CRTC a eu lieu en décembre 2009. En raison de l'incertitude à l'égard de l'adoption des tarifs de distribution (valeur des signaux) et de l'importance de ces tarifs, nous ne pouvons estimer, à l'heure actuelle, l'incidence éventuelle des tarifs de distribution (valeur des signaux). Le CRTC doit remettre un rapport au ministre sur cette instance au premier trimestre de 2010.

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives

Les déclarations prospectives effectuées dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi que dans le présent rapport de gestion s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses qui, à notre avis, étaient raisonnables au moment où nous avons fait ces déclarations prospectives. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, nous avons décrit les principales hypothèses que nous avons formulées aux fins de la préparation des déclarations prospectives à l'égard de notre rendement financier et d'exploitation prévu pour 2009. Ces hypothèses comprennent des hypothèses économiques, relatives au marché, financières, opérationnelles et liées aux opérations et, sauf en ce qui a trait à ce qui suit, elles n'ont pas changé de façon importante en date du 3 février 2010.

Cibles

Le 3 février 2010, nous avons annoncé nos cibles pour 2010 :

	Cibles pour 2010	Cibles révisées pour 2009
Produits d'exploitation	3 050 M\$ à 3 150 M\$	3 140 M\$ à 3 240 M\$
Liquidités distribuables¹	750 M\$ à 790 M\$	750 M\$ à 790 M\$
Intensité du capital²	14,0 % à 15,0 %	13,7 % à 14,7 %

1. Les liquidités distribuables sont une mesure non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures non définies par les PCGR » pour plus de détails.

2. L'intensité du capital correspond aux dépenses en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie, exprimées en pourcentage des produits d'exploitation.

Hypothèses économiques

Nous présumons que l'économie canadienne retournera graduellement à une période de croissance après le repli connu en 2009. La croissance réelle du produit intérieur brut (« PIB ») devrait être de l'ordre de 2 ou 3 %, comparativement à une baisse estimative de 2 % en 2009, ce qui cadre avec les récentes estimations du Conference Board of Canada et de la Banque du Canada. Parallèlement au retour à la croissance économique, nous prévoyons aussi que les taux d'inflation généraux augmenteront modérément, car l'indice des prix à la consommation devrait augmenter de 1,7 à 2,2 % en 2010. Nous prévoyons que les taux d'intérêt augmenteront aussi modérément. Les taux d'acceptation bancaire et des autres emprunts à court terme, dont les niveaux actuels s'établissent à moins de 0,5 %, devraient augmenter pour atteindre environ 1,5 à 2,0 %, les taux des obligations du gouvernement du Canada d'une durée de deux à dix ans, dont les niveaux actuels sont d'environ 1,3 à 3,4 %, devraient augmenter pour s'établir à environ 2,3 à 4,1 %, et les différentiels de taux d'obligations de sociétés émettrices devraient demeurer à peu près à leurs niveaux actuels.

Hypothèses relatives au marché et aux résultats financiers

En 2010, nous prévoyons que les concurrents continueront d'étendre leurs zones de couverture et que l'activité concurrentielle demeurera forte, ce qui mettra de la pression sur les produits d'exploitation. Nous nous attendons à ce que nos charges d'exploitation continuent de diminuer en 2010, mais pas dans la même mesure qu'en 2009. De plus, malgré une augmentation des dépenses en immobilisations consacrées à la fibre, nous prévoyons que les dépenses globales liées au programme de dépenses en immobilisations demeureront à peu près inchangées par rapport à 2009. Les liquidités distribuables pour 2010 devraient être semblables aux niveaux de 2009.

Nous nous attendons à ce que la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et interurbains soit en partie contrebalancée par une augmentation des produits d'exploitation tirés des services Internet, de télévision, des technologies de l'information et des services sans fil, en raison du début de la reprise économique et de l'accroissement de notre gamme de services. Dans l'ensemble, nous prévoyons que le total de nos produits d'exploitation diminuera légèrement.

Nous continuerons de nous efforcer de diminuer nos charges d'exploitation par la réalisation des avantages d'une année entière de nos programmes de restructuration, une efficacité opérationnelle encore plus grande et des initiatives d'approvisionnement en cours qui tirent parti de notre partenariat avec Bell Canada pour accroître notre pouvoir d'achat collectif. Nous prévoyons que ces avantages nous aideront à contrebalancer une diminution de nos marges de produits d'exploitation découlant d'une baisse du total des produits d'exploitation et d'un changement de la composition des produits d'exploitation. Toutefois, nous nous attendons à ce que le total du BAIIA diminue légèrement par rapport à 2009.

Accroître nos services à large bande continue d'être une priorité, et nous avons l'intention de continuer à concentrer nos placements dans ce secteur en 2010. Nous prévoyons plus que doubler nos dépenses consacrées à la technologie de la fibre optique par rapport à 2009, afin de desservir 140 000 foyers avec la technologie de fibre jusqu'au domicile avant la fin de 2010. Nous prévoyons étendre notre zone de couverture pour les services Internet et de télévision, ajouter de nouveaux services et attirer plus de clients. Malgré l'augmentation des dépenses en immobilisations consacrées à la fibre en 2010, nos dépenses globales liées au programme de dépenses en immobilisations devraient demeurer à peu près inchangées par rapport à 2009, ce qui s'explique par l'achèvement de la construction d'une liaison terrestre pour Bell Mobilité en 2009, une amélioration du rendement et la priorisation continue des dépenses en immobilisations.

Nous prévoyons atteindre de nouveau un rendement solide en matière de liquidités distribuables en 2010, de l'ordre de 750 M\$ à 790 M\$. Le Fonds est entièrement dépendant des distributions que nous lui versons pour faire ses distributions. Le ratio de distribution du Fonds devrait demeurer inchangé et s'établir à 2,90 \$ par unité en 2010.

Nous prévoyons une capitalisation du déficit des régimes de retraite de l'ordre de 80 M\$ à 110 M\$ en 2010. Les résultats des évaluations actuarielles fourniront des chiffres plus précis d'ici le deuxième trimestre de 2010. Ces estimations pourraient être influencées de façon importante par les nouveaux règlements sur la capitalisation du déficit de solvabilité proposés par le ministre fédéral des Finances le 27 octobre 2009. Toutefois, nous ne pouvons prévoir avec précision la façon dont les nouveaux règlements, s'ils sont appliqués, influenceront nos exigences de capitalisation des déficits de 2010. La capitalisation du coût des services rendus, qui était de 69 M\$ en 2009, devrait être à peu près la même en 2010.

Le bénéfice imposable devrait être assujéti à un taux d'imposition des sociétés combiné (fédéral et provincial) de 29 % en 2011, lequel devrait diminuer pour s'établir à 27 % d'ici 2013.

Les dividendes que nous versons devraient se qualifier comme dividendes déterminés, ce qui donne droit aux particuliers résidents canadiens qui en reçoivent à une bonification de la majoration des dividendes et du mécanisme de crédit d'impôt pour dividende. Ce mécanisme garantit que le bénéfice de la société distribué en tant qu'intérêts ou dividendes est assujéti au même fardeau fiscal des sociétés et des particuliers combiné.

Pour obtenir davantage de renseignements sur nos cibles et pour consulter une analyse des hypothèses et des facteurs de risque liés aux données prospectives, veuillez vous reporter à la rubrique « Informations prospectives » et à notre communiqué de presse daté du 3 février 2010.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale pour la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos porteurs de parts. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous savons que nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi qu'à notre notice annuelle de 2008 pour la liste des risques importants auxquels nous sommes exposés à notre avis. La liste des risques mentionnés n'est pas exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui n'ont pas actuellement, selon nous, une incidence importante sur nos activités consolidées.

Nous n'avons décelé aucun changement important, sauf ceux présentés ci-dessous, de la nature des risques auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités courantes et qui sont décrits dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi que dans notre notice annuelle de 2008. Nous avons fourni des mises à jour à l'égard de notre cadre réglementaire et de notre contexte concurrentiel aux rubriques intitulées « Modifications réglementaires » et « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ».

Le 27 octobre 2009, le ministre fédéral des Finances a annoncé des propositions de réforme des régimes de retraite qui, si elles sont mises en œuvre, auront une incidence sur la capitalisation, la gouvernance, la politique de placement et l'administration de nos régimes de retraite. Nous évaluons actuellement l'incidence que ces propositions de réforme auront sur nos régimes; toutefois, nous ne pourrions pas la déterminer de façon précise avant que des modifications détaillées des lois et règlements soient publiées. À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir la façon dont ces règlements, s'ils sont appliqués, influenceront nos exigences de capitalisation des déficits de 2010 ou futurs. Néanmoins, les risques importants auxquels sont assujétiés nos RRPD, à savoir l'incidence des variations des taux d'intérêt, des hypothèses actuarielles et des rendements sur le marché des titres de capitaux propres, n'ont pas changé et ne sont pas atténués de façon considérable par ces mesures de réforme proposées. Nous continuons de gérer ces risques au moyen d'un portefeuille d'actifs et de politiques de financement qui visent à réduire la volatilité des besoins de financement futurs, tout en équilibrant le total des coûts liés à nos régimes.

Le 27 janvier 2010, Nightingale Informatix Corporation a amorcé un recours, devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario, contre xwave Soins de santé, une division de Bell Aliant, s.e.c., et cinq médecins désignés comme agents ou conseillers de xwave Soins de santé. Nightingale allègue que xwave Soins de santé a publié des déclarations diffamatoires sur les produits et services de Nightingale et réclame des dommages-intérêts de 30 M\$, en plus de dommages-intérêts punitifs de 1 M\$. Ce recours ne fait encore que débuter. Nous avons une défense à présenter contre ce recours, mais l'issue ne peut être déterminée à l'heure actuelle.

Mesures financières non définies par les PCGR

Les termes « BAIIA » (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement), « liquidités distribuables normalisées » et « liquidités distribuables » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs assujettis. Le BAIIA, les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

BAIIA

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais. Le bénéfice d'exploitation est calculé avant déduction des intérêts et des impôts.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice net, du bénéfice d'exploitation et du BAIIA sur une base consolidée.

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de douze mois	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice net	92,6 \$	80,0 \$	356,2 \$	322,2 \$
Ajouter :				
Autres charges (produits)	(0,8)	(4,4)	11,4	(2,4)
Intérêts débiteurs	41,9	40,0	158,4	157,2
Charge (économie) d'impôts	(24,0)	(17,2)	(56,1)	(22,0)
Part des porteurs sans contrôle	30,7	13,3	134,9	131,1
Perte nette liée aux activités abandonnées	2,5	1,0	16,8	14,4
Bénéfice d'exploitation	142,9 \$	112,7 \$	621,6 \$	600,5 \$
Ajouter :				
Amortissement	184,2	189,0	715,0	711,3
Frais de restructuration et autres frais	18,1	60,3	44,7	60,3
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	20,4	3,6	85,1	78,2
BAIIA	365,6 \$	365,6 \$	1 466,4 \$	1 450,3 \$

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence des intérêts, des impôts, de l'amortissement, de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux, étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement de l'actif des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise.

Le BAIIA permet une comparaison uniforme de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAIIA ne doit pas être confondu avec le bénéfice net ou le bénéfice d'exploitation, qui sont les mesures définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables

Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont deux mesures des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui peuvent être disponibles aux fins de distribution. Nous calculons les liquidités distribuables normalisées à partir des flux de trésorerie selon les directives de l'ICCA qui s'appuient sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie :

- i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découlant des activités abandonnées et du Fonds, étant donné qu'ils correspondent à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation non liés à nos activités poursuivies qui sont disponibles aux fins de distribution;
- ii) les dépenses en immobilisations.

Les lignes directrices de l'ICCA en matière de calcul des mesures des liquidités distribuables normalisées comprennent également des déductions à l'égard de toute limitation imposée sur le montant des distributions en espèces découlant du respect des restrictions en vertu des clauses financières à la date du calcul. Nos conventions de crédit nous empêchent uniquement d'effectuer des distributions excédant les liquidités distribuables au cours du dernier exercice si notre cote de crédit a baissé et n'est plus de qualité supérieure. Puisque notre cote fait partie de la catégorie de qualité supérieure, nous ne sommes assujettis à aucune restriction semblable.

Afin de déterminer nos liquidités distribuables, nous apportons en outre des ajustements à nos liquidités distribuables normalisées pour tenir compte des éléments suivants :

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites), puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas à payer (à recevoir) en espèces;
- iii) les autres éléments de la variation du fonds de roulement qui ne devraient pas générer de flux de trésorerie réels, actuels ou futurs.

Tous ces ajustements aux fins du calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de comptes, ou dans les états financiers consolidés ou dans les livres de comptes du Fonds, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts sur le capital que nous paierons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur. Nous avons présumé que le capital demeurerait stable et que toutes les réductions ou éliminations d'impôts sur le capital provinciaux précédemment annoncées par l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse seraient adoptées à l'avenir. À l'heure actuelle, toutes ces provinces ont annoncé l'élimination progressive des impôts sur le capital dans leurs budgets précédents. Par conséquent, le calcul des liquidités distribuables ne comprend aucun impôt sur le capital ayant un effet sur la trésorerie. Les taux d'imposition réels pourraient se révéler considérablement différents, puisqu'ils sont assujettis aux futures lois fiscales adoptées.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables.

Pour les périodes terminées les 31 décembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de douze mois ¹	
	2009	2008 ¹	2009	2008
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	332,1 \$	355,1 \$	1 135,6 \$	1 249,3 \$
Ajouter (déduire) :				
Liquidités distribuables normalisées liées aux activités abandonnées	(2,3)	2,8	(13,9)	(1,0)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du Fonds	(0,8)	–	(15,8)	(0,3)
Dépenses en immobilisations	(121,1)	(167,0)	(464,8)	(526,9)
Liquidités distribuables normalisées	207,9	190,9	641,1	721,1
Ajouter (déduire) :				
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts :				
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)	(73,1)	(116,5)	(22,9)	(134,0)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) du Fonds	–	(0,4)	11,8	(3,6)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) et des autres éléments hors trésorerie liés aux activités abandonnées	2,4	(2,6)	9,9	4,5
Capitalisation du déficit des régimes de retraite	25,3	12,3	73,8	49,2
Frais de restructuration	16,0	60,3	40,9	60,3
Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés	0,6	2,1	6,3	10,4
Autres ajustements :				
Charge (économie) d'impôts exigibles	–	(3,7)	(2,0)	(7,6)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie liés aux variations du fonds de roulement	3,4	3,8	14,5	15,3
Liquidités distribuables	182,5 \$	146,2 \$	773,4 \$	715,6 \$

1. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées d'Innovatia et de nos activités de xwave New England.

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables a été effectué à partir d'hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent toutes nos plans, compte tenu du jugement de la direction à l'égard de la conjoncture économique la plus probable. Les résultats réels pourraient se révéler différents, peut-être de façon importante, des hypothèses prospectives utilisées.

Les liquidités distribuables générées au cours d'une période donnée constituent l'une des principales mesures de notre rendement financier. Nous utilisons les liquidités distribuables, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Nous présentons les liquidités distribuables normalisées pour nous conformer aux lignes directrices de l'ICCA à l'intention des fiduciaires de revenu et des entités intermédiaires. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de la liquidité ni comme des mesures de remplacement de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités distribuables pour évaluer notre capacité et celle du Fonds de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts. Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables ne doivent pas être confondues avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.